

DELIBERATION N° D.2021.02.2

du Conseil communautaire du 9 février 2021

**Exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes assainissement "régie",
"marchés" et "délégations de services publics" (DSP) de la communauté
d'agglomération de Versailles Grand Parc.**
Ouverture anticipée des crédits d'investissement.
(Annule et remplace la délibération D.2020.12.13 du 1er décembre 2020)

Date de la convocation : 2 février 2021
Date d'affichage : 10 février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : M. Alain NOURISSIER
Rapporteur : M. Olivier DELAPORTE

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, M. Renaud ANZIEU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, Mme Martine BELLIER, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Fabien BOUGLE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Mme Sonia BRAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Henri LANCELIN, M. Olivier LEBRUN, M. Jean-Philippe LUCE, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, M. Benoît RIBERT, M. Richard RIVAUD, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, Mme Sophie TRINIAC, M. Luc WATTELLE.

Absents excusés:

Mme Vanessa AUROY, M. Philippe BRILLAULT, M. Olivier DELAPORTE, Mme Caroline DOUCERAIN, Mme Laëtitia GAINARD-VIOT, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE.

Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Richard RIVAUD), M. Jérémy DEMASSIET (pouvoir à Mme Elodie DEZECOT), Mme Annick BOUQUET (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Florence MELLOR (pouvoir à Mme Anne-Lise JOSSET), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à M. Philippe PAIN), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Gwilherm POULLENNEC), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Emmanuel LION (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), M. Jean-Christian SCHNELL (pouvoir à Mme Sophie TRINIAC), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), Mme Lucie LONCLE DUDA (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN (pouvoir à Mme Martine BELLIER), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Christophe KONSDORFF (pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER), Mme Magali LAMIR (pouvoir à M. Bruno DREVON).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5216-5 et L.1612-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° D.2020.01.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 janvier 2020 relative à la création des trois budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et délégations de services publics » (DSP) de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.5 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « DSP » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.4 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « marchés » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.3 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « régie » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.07.34 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 juillet 2020 relative notamment à l'autorisation de programme pour l'acquisition du Moulin de Saint-Cyr et à la modification de l'échéancier des crédits de paiement des autorisations de programme ;

Vu la délibération n° D.2020.10.12 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020 portant notamment sur l'ajustement de l'autorisation de programme relative au fonds de concours liés au retour incitatif 2020 ;

Vu la délibération n° D.2020.12.13 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 1^{er} décembre 2021 portant sur l'ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 pour le budget principal et les budgets annexes assainissement de l'agglomération de Versailles Grand Parc,

Vu le budget principal en cours de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Le budget primitif (BP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2021 sera voté lors du Conseil communautaire prévu le 6 avril 2021. Le Code général des collectivités territoriales prévoit ce cas de figure et régit précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2021 de la Communauté d'agglomération.

En investissement, il est ainsi possible :

- d'engager et mandater dès le 1^{er} janvier 2021 les restes à réaliser de l'année 2020 ;
- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser. Il est proposé de calculer ces 25 % sur les crédits votés au BP 2020 ;
- de mandater les engagements pris dans le cadre d'une autorisation de programme (AP) dans la limite des crédits de paiement (CP) prévus pour 2021 par la délibération d'ouverture de cette AP.

Le Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2020 a voté l'ouverture anticipée des crédits d'investissement pour le budget principal et les trois budgets annexes assainissement. Mais les crédits afférents au remboursement de la dette (chapitre 16) n'ont été ouverts qu'à 25 % des crédits votés au BP 2020 pour chacun des budgets.

Or, l'article L.1612-1 du CGCT exclut le remboursement de la dette de l'ouverture du quart des crédits. Le remboursement de la dette étant une dépense obligatoire, l'ordonnateur est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Cette nouvelle version précise également pour le comptable les crédits de paiement 2021 liés aux autorisations de programme pouvant être mandatés avant le vote du budget.

Par conséquent, il convient de corriger la délibération votée par cette nouvelle version.

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget principal :**

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 1 843 000 € de crédits d'investissement tel que présenté en détail dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Principal
20	Immobilisations incorporelles	348 300,00 €	87 075,00 €	83 000,00 €
204	Subventions d'équipement	6 318 114,00 €	1 579 528,50 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 331 426,00 €	832 856,50 €	800 000,00 €
23	Travaux en cours	2 044 000,00 €	511 000,00 €	500 000,00 €
Opération 110	Vidéoprotection	840 000,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	135 000,00 €	33 750,00 €	30 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	1 000 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
Opération 312	Pistes cyclables	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Opération 612	Allée royale de Villepreux	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Opération 714	Déchèterie de Buc	1 700 000,00 €	425 000,00 €	0,00 €
Opération 918	Informatique VGP	480 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
	Total	16 596 840,00 €	4 149 210,00 €	1 843 000,00 €

Crédits de paiement prévus pour 2021 liés aux AP votées au budget principal :

Il est rappelé que, conformément aux délibérations votées lors des conseils communautaires des 7 juillet et 6 octobre 2020 susvisées, les CP prévus pour l'exercice 2021 par AP sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

AP n°	Objet	CP 2021
2016-002	Travaux CRR de VGP	1 725,82
2016-003	Echangeur A86	207 091,00
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	10 034,19
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	734,69
2018-003	Fonds de concours Plan de développement intercommunal	1 000 000,00
2019-001	Fibre optique : liaison mairies	1 500 000,00
2019-003	Remboursement aux communes aménagements de bus	300 000,00
2020-001	Fonds de concours retour incitatif 2020	2 115 000,00
2020-002	Création halte allée royale de Villepreux tram13	1 000 000,00
2020-005	Acquisition Moulin de Saint Cyr	3 420 000,00
	TOTAL	9 554 585,70
	Crédits de Paiement 2021	

Cependant, seuls les crédits de paiement suivants seront ouverts pour le mandatement dans l'attente du vote du budget primitif 2021 :

Chapitre	Libellé	AP n°	Objet	Crédits de Paiement 2021
204	Subventions d'équipement	2018-003	Fonds de concours Plan de développement intercommunal	1 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	2020-005	Acquisition Moulin de Saint Cyr	3 020 000,00 €
27	Immobilisations financières			400 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	2019-001	Fibre optique : liaison mairies	1 500 000,00 €
			TOTAL CP	5 920 000,00 €

Une délibération sera soumise au prochain conseil communautaire pour présenter le bilan de la consommation des Autorisations de Programme sur l'exercice 2020 et modifier l'échéancier des crédits de paiement par exercice.

Par conséquent, les crédits de paiement ouverts avant le vote du budget primitif 2021 sont présentés dans ce tableau récapitulatif :

Chapitre	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Principal	Crédits de paiement 2021 liés à des AP	Total des crédits ouverts avant le vote du BP
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00 €		83 000,00 €
204	Subventions d'équipement	0,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	800 000,00 €	3 020 000,00 €	3 820 000,00 €
23	Travaux en cours	500 000,00 €		500 000,00 €
27	Immobilisations financières		400 000,00 €	400 000,00 €
Opération 110	Vidéoprotection	210 000,00 €		210 000,00 €
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	30 000,00 €		30 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	0,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Opération 312	Pistes cyclables	50 000,00 €		50 000,00 €
Opération 612	Allée royale de Villepreux	50 000,00 €		50 000,00 €
Opération 714	Déchèterie de Buc	0,00 €		0,00 €
Opération 918	Informatique VGP	120 000,00 €		120 000,00 €
	Total	1 843 000,00 €	5 920 000,00 €	7 763 000,00 €

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « régie » :**

Le budget annexe assainissement « régie » ne concerne qu'une seule commune : Versailles.

A ce titre, il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 237 000 € de crédits d'investissement. Le détail apparaît ci-après :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Régie
21	2154	Matériel industriel	30 000,00 €	7 500,00 €	7 000,00 €
21	2182	Matériel de transport	42 000,00 €	10 500,00 €	10 000,00 €
21	2183	Matériel informatique	700,00 €	175,00 €	0,00 €
21	2184	Mobilier	500,00 €	125,00 €	0,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	500,00 €	125,00 €	0,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2031	Frais d'études	5 000,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2033	Frais d'insertion	1 000,00 €	250,00 €	
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement	878 400,00 €	219 600,00 €	219 000,00 €
		Total	958 100,00 €	239 525,00 €	237 000,00 €

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « marchés » :**

Ce budget annexe concerne 6 communes : Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 249 000 € de crédits d'investissement, conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Marchés
Opération 2001 : Travaux assainissement	2031	Frais d'études	310 230,00 €	77 557,50 €	77 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2033	Frais d'insertion	5 700,00 €	1 425,00 €	1 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	586 000,00 €	146 500,00 €	146 000,00 €
458101	458101	Opération sous mandat : Assainissement non collectif Rennemoulin	200 000,00 €	50 000,00 €	25 000,00 €
		Total	1 101 930,00 €	275 482,50 €	249 000,00 €

Il convient de préciser que le tableau ci-dessus prévoit l'ouverture de 25 000 € de crédits sur l'opération sous mandat d'assainissement non collectif à Rennemoulin qui avait été oubliée dans la version du 1^{er} décembre 2020.

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « délégations de services publics » (DSP) :**

Le budget annexe assainissement DSP concerne 7 communes : Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud et Noisy-le-Roi.

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 249 000 € de crédits d'investissement détaillés ci-après :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget DSP
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	996 900,00 €	249 225,00 €	249 000,00 €
		Total	996 900,00 €	249 225,00 €	249 000,00 €

Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur ces ouvertures anticipées de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2021 de la Communauté d'agglomération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'annuler et remplacer la délibération du Conseil communautaire n°D.2020.12.13 du 1^{er} décembre 2020 par la version ci-dessous ;
- 2) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans les limites présentées en synthèse dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Principal	Crédits de paiement 2021 liés à des AP	Total des crédits ouverts avant le vote du BP
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00 €		83 000,00 €
204	Subventions d'équipement	0,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €

21	Immobilisations corporelles	800 000,00 €	3 020 000,00 €	3 820 000,00 €
23	Travaux en cours	500 000,00 €		500 000,00 €
27	Immobilisations financières		400 000,00 €	400 000,00 €
Opération 110	Vidéo-protection	210 000,00 €		210 000,00 €
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	30 000,00 €		30 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	0,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Opération 312	Pistes cyclables	50 000,00 €		50 000,00 €
Opération 612	Allée royale de Villepreux	50 000,00 €		50 000,00 €
Opération 714	Déchèterie de Buc	0,00 €		0,00 €
Opération 918	Informatique VGP	120 000,00 €		120 000,00 €
	Total	1 843 000,00 €	5 920 000,00 €	7 763 000,00 €

- 3) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « régie » de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Régie
21	2154	Matériel industriel	7 000,00 €
21	2182	Matériel de transport	10 000,00 €
Opération 2001 : Txv assainissement	2031	Frais d'études	1 000,00 €
Opération 2001 : Txv assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	219 000,00 €
		Total	237 000,00 €

- 4) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « marchés » de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Marchés
Opération 2001 : Travaux assainissement	2031	Frais d'études	77 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2033	Frais d'insertion	1 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	146 000,00 €
458101	458101	Opération sous mandat : Assainissement non collectif Rennemoulin	25 000,00 €
		Total	249 000,00 €

- 5) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « délégations de services publics » (DSP) de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget DSP
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	249 000,00 €
		Total	249 000,00 €

Il est précisé que l'ensemble de ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2021 des quatre budgets de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- 6) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de suffrages exprimés : 69 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 69 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20210209-D2021-02-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2021

Affichage : 10/02/2021

